



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### lignes

Question écrite n° 2389

### Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Saintes. Cette ligne connaît une augmentation significative de sa fréquentation suite aux efforts consentis par la région Poitou-Charentes pour renouveler le matériel roulant (achat de nouveaux TER) et est devenue l'une des lignes les plus rentables de la région. Elle permet de dynamiser les territoires du Cognacais et de la Saintonge, elle est aussi devenue en période estivale la « ligne des vacances » en reliant Royan à Paris via une correspondance à Angoulême. Elle induit une diminution du trafic routier, de la pollution atmosphérique et participe donc à une amélioration de l'environnement. Afin de pérenniser cette ligne et d'augmenter encore sa fréquentation, l'électrification est nécessaire, elle permettrait en outre de relier Paris à Royan par TGV sans rupture de charge en gare d'Angoulême et permettra un gain de temps sur le trajet Paris-Royan lorsque la future LGV Tours-Bordeaux sera en service. Elle souhaite donc connaître ses intentions sur le projet d'électrification de la ligne Angoulême Royan via Saintes.

### Texte de la réponse

Dans le cadre des « études des conditions de la modernisation de la desserte de la Saintonge et du Pays royannais » inscrites au contrat de projets 2007-2013 de la Région Poitou-Charentes pour un montant de 4,5 M€ dont 2 M€ de participation de l'Etat, les études d'avant-projet (AVP) de l'électrification des lignes Niort-Saintes, Angoulême-Saintes et Saintes-Royan ont été engagées afin d'éclairer les conditions d'une desserte entre Paris et Royan par TGV sans rupture de charge. Réseau ferré de France a présenté lors du dernier comité de pilotage de cette opération différents scénarios de réalisation des travaux d'électrification complète des lignes Niort-Saintes, Angoulême-Saintes et Saintes-Royan, incluant également les travaux de modernisation de la voie entre Saintes et Royan, et a précisé pour chacun d'entre eux les coûts associés allant de 183 M€ à 217 M€ aux conditions économiques de janvier 2010, pour l'ensemble de ces trois sections de ligne. L'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan s'élève quant à elle à un coût compris entre 131 M€ et 154 M€ aux conditions économiques de janvier 2010. Le volet socio-économique de l'opération est actuellement approfondi et devrait être présenté aux partenaires lors du prochain comité de pilotage. Au vu des résultats de l'ensemble des études, les membres du comité de pilotage seront invités à examiner les conditions de poursuite de l'opération, en fonction notamment des capacités de financement des différents partenaires intéressés par ce projet. Au vu de son intérêt, le degré de mobilisation, notamment financière, des collectivités territoriales sera un élément déterminant de la poursuite de l'opération.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2389

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4598

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7230